



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 MARS 2023**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :  
le 14/03/2023

Publication :  
le 24/03/2023

**Délibération n° D-2023-66**

Festival Regards Noirs - Partenariat avec les maisons de  
retraites de la Ville de Niort pour des Ateliers d'écriture avec  
l'auteure Claire Renaud

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Pôle Vie de la Cité et du Territoire**

**Festival Regards Noirs - Partenariat avec les  
maisons de retraites de la Ville de Niort pour des  
Ateliers d'écriture avec l'auteure Claire Renaud**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Niort organise chaque année une manifestation littéraire sur le thème du Polar. Intitulée « Regards noirs », la manifestation se déroulera au 2 au 5 mars 2023.

Pour cette nouvelle édition la Ville de Niort a demandé à Claire RENAUD, qui l'accepte, de participer, en qualité d'écrivain, à des ateliers d'écriture dans des maisons de retraite et résidences pour personnes âgées de la Ville de Niort.

Six structures (EHPAD Cèdre Bleu, EHPAD La Caravelle, EHPAD Les Avelines, EPCMS Les Portes du Marais, Les Résidentiels et ORPEA) mettent en œuvre, en partenariat, des rencontres et ateliers d'écriture entre Claire RENAUD et les résidents des maisons de retraite.

L'auteure interviendra dans chaque maison de retraite pour un total de 7h30 heures.

La Ville de Niort prend en charge la rémunération de l'artiste en échange d'une participation forfaitaire de la structure à hauteur de 100 euros et de la participation de 5 résidents minimum.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat type ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer avec les 6 structures la convention de partenariat et à percevoir les sommes indiquées dans les conventions conformément aux dispositions mentionnées dans chaque convention.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 45 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 0  |

Le Secrétaire de séance

Le Maire de Niort

**Anne-Lydie LARRIBAU**

**Jérôme BALOGÉ**

**Convention de partenariat  
Projet d'atelier d'écriture avec Claire Renaud**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

EHPAD

SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° TVA intracommunautaire :

Représenté par : ....., en qualité de

D'une part,

ET

La Ville de Niort

SIRET : 217 901 917 000 13

Adresse : 1 Place Martin Bastard – CS 58755 – 79027 Niort Cedex

Téléphone : 05 49 78 73 09

Courriel : aurelia.barbeau@mairie-niort.fr

Représenté par : Monsieur BALOGÉ Jérôme, en qualité de Maire de la ville de Niort

D'autre part,

### **Préambule**

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Niort organise chaque année une manifestation littéraire sur le thème du Polar.

Intitulée *Regards noirs*, la manifestation se déroulera au 2 au 5 mars 2023.

Pour cette nouvelle édition ; la Ville de Niort a demandé à Claire RENAUD, qui l'accepte, de participer, en qualité d'écrivain, à des ateliers d'écriture dans des EHPAD de la Ville de Niort.

### **Article I : Objet**

L'EHPAD et la Ville de Niort mettent en œuvre, en partenariat, des rencontres et ateliers d'écriture entre Claire RENAUD et les résidents de l'EHPAD.

L'auteur interviendra à l'EHPAD pour un total de 7h30 heures selon la répartition suivante :

- 2 réunions de 1h30 pour la construction du projet avec les EHPAD (4<sup>ème</sup> trimestre 2022) ;
- 1 intervention de Claire Renaud de 1h30 pour présenter le projet aux résidents (1<sup>er</sup> trimestre 2023) ;
- 2 ateliers d'écriture avec Claire Renaud et les résidents de 1h30 chacun (1<sup>er</sup> trimestre 2023)

### **Article II : Obligations de la Ville de Niort**

La Ville de Niort s'engage à prendre en charge la rémunération complète de Claire Renaud pour ses interventions à l'EHPAD ainsi que les cotisations URSSAF s'y rapportant.

La Ville de Niort s'engage également à prendre en charge l'intégralité des repas et déplacements de Claire Renaud pour ses périodes d'interventions auprès de l'EHPAD.

### **Article III : Obligations de l'EHPAD**

L'EHPAD garantit la participation d'au moins 5 mêmes participants aux deux ateliers d'écriture selon le planning élaboré au préalable et d'un commun accord entre les deux parties.

L'EHPAD s'engage à verser à la Ville de Niort la somme globale et forfaitaire de 100 € net de taxes (cent euros net de taxes) en contrepartie de tout ce qui précède et au titre du projet de partenariat – Ateliers d'écriture avec Claire Renaud.

**Article IV : Facturation des interventions**

A l'issue des interventions d'auteur, la Ville de Niort transmettra à l'EHPAD un titre de recettes, valant facture, d'un montant total de 100 € net de taxes.

**Article V : Annulation de la convention**

La présente convention se trouverait suspendue ou résiliée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure.

L'inexécution de ses obligations par l'une ou l'autre des parties ayant pour conséquence l'annulation du projet entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre, une indemnité compensatrice à définir entre les parties.

Fait à Niort, le ..... en deux exemplaires originaux

L'EHPAD

L'ORGANISATEUR  
Pour le Maire de Niort

L'Adjointe déléguée,  
Christelle CHASSAGNE